

# Une intercommunale wallonne consacrée par l'Europe

POUVOIRS LOCAUX Imio fédère les trois quarts des communes wallonnes autour de solutions informatiques libres et mutualisées

**L**e modèle intercommunal peut-il encore être vertueux ? Beaucoup en doutent après les dérives de Publifin, vidée de sa substance au profit d'un groupe de droit privé protéiforme où les pouvoirs locaux et leurs représentants jouent les presse-bouton et sont tenus à l'écart des choix stratégiques. Mais faut-il pour autant se résigner au bon mot de l'ancien ministre Paul Furlan, selon lequel « une intercommunale, c'est bon pour

gérer une piscine » ?

En Wallonie, Imio prouve que non. Le travail de cette intercommunale vient d'être consacré par la Commission européenne à travers le programme ISA<sup>2</sup>. Un concours a consacré les initiatives publiques qui créent et partagent des solutions informatiques « libres », et qui tissent du lien performant entre administrations, entreprises et citoyens. Dans la catégorie « Pouvoirs locaux », Imio s'est emparée du premier prix (15.000 euros) parmi 45 projets.

« L'Europe récompense ainsi notre projet de mutualisation de solutions informatiques spécifiques et les bonnes pratiques que nous avons mises en place au profit des pouvoirs locaux », résume Frédéric Rasic, directeur général. L'intercommunale wallonne, dont le siège se trouve à

Mons, a été voulue par le gouvernement wallon. Elle est née en 2012 avec la volonté de contribuer à l'émergence d'une société de la connaissance et de l'information au sud du pays. Un subside annuel de

1,45 million a été attribué dans un premier temps. Il est dégressif et pousse l'intercommunale à voler de ses propres ailes.

Cinq ans à peine après sa création, Imio a déjà convaincu 260 pouvoirs locaux au sens large du terme (zones de secours et de police, CPAS...), dont 200 communes, de s'inscrire dans sa démarche. « Nous cherchons à promouvoir les développements communs entre entités, le partage des mé-

thodologies et des outils, et à favoriser l'usage des logiciels libres qui facilitent la mutualisation des solutions informatiques », ont écrit Frédéric Rasi, mais aussi le président Marc Barvais (PS), dans le rapport déposé au gouvernement wallon après les révélations sur Publifin.

L'informatique est un secteur très concurrentiel. Mais Imio ne joue pas dans cette catégorie : « Nous produisons des logiciels, mais notre philosophie de travail et notre état d'esprit sont très différents des entreprises privées, résume le directeur général. Nous ne vendons pas de licences informatiques, nous faisons du service et nous sommes rémunérés pour cela. En contrepartie, nous hébergeons les

**Citoyens et entreprises en bénéficient à travers des administrations plus performantes**

infrastructures, les machines. Nous ne sommes pas là pour faire de l'argent, mais pour permettre aux com-

munes d'en épargner... »

Le but est de « faire émerger un projet informatique commun pour l'ensemble des pouvoirs locaux wallons ». Avec une méthodologie qui part du terrain : « Tous nos logiciels

sont élaborés au départ des besoins des pouvoirs locaux. Nous leur apportons des solutions concrètes en nous appuyant sur un portefeuille de PME spécialisées, détaille Frédéric Rasic. Ensuite, nous tentons de convaincre d'autres administrations locales de participer à la communauté qui se met en place. »

Un exemple ? La commune de La Bruyère avait élaboré un logiciel pour la gestion des activités extrascolaires, Imio a convaincu 25 autres entités d'importer ce modèle performant. Ou encore ceci : au départ de l'expérience de Sambreville, l'intercommunale a développé un logiciel qui bénéficie désormais à 150 communes pour une série de démarches administratives standardisées : procès-verbaux, marchés publics... « Un gain de temps, d'efficacité et de transparence », résume Frédéric Rasic.

Cette mutualisation des solutions informatiques au niveau local est une première étape. Citoyens et entreprises en bénéficient, souvent sans le savoir, à travers des administrations plus performantes, des procédures systématisées. Tout profit aussi, un échelon au-dessus, pour l'administration wallonne dans ses rapports complexes avec les pouvoirs locaux. ■

ERIC DEFFET

## GOUVERNANCE

### Le jeton pour tout le monde

A peine née, l'intercommunale Imio a fait les gros titres de la presse carolo, en 2013. La ville de Charleroi lui avait passé commande de 70 téléphones mobiles. Une démarche qui a été contestée pour violation possible des règles sur les marchés publics et qui s'est achevée devant les tribunaux.

Une erreur de jeunesse, selon Marc Barvais :

« Nous avons obtenu gain de cause, mais cette polémique nous a servi de leçon, explique-t-il. Nous voulions aussi jouer le rôle d'une centrale d'achat de matériel pour les pouvoirs locaux, nous en sommes revenus. Nous ne faisons plus ce travail que pour les logiciels et pour le matériel lié par exemple à la gestion électronique des documents. Bref, notre core-business. »

Par les temps qui courent, Imio veut jouer à fond la carte de la bonne gouvernance. Leitmotiv : « Nous rendons des services, nous ne

sommes pas là pour générer de l'argent. »

Les rémunérations monstrueuses évoquées chez Publifin sont à mille lieues des pratiques en vigueur chez Imio, souligne Marc Barvais : « Tous les politiques qui participent aux instances de l'intercommunale touchent un jeton de présence de 100 euros indexés pour une réunion. Et c'est 100 euros aussi si deux réunions se tiennent le même jour ! Pour le président également, j'insiste... »

E.D.